

Commune de ST JACQUES DES ARRETS

« le Bourg » 69860 ST JACQUES DES ARRETS

Tél : 04.74.04.61.60 / fax : 04.74.04.67.71

Courriel : mairie.stjacques_da@numericable.com

Site Internet : www.saintjacquesdesarrets.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 17 octobre 2014

Date de Convocation : 10 octobre 2014

Absent(e)s excusé (e)s: Gilbert Peyre

Annick Geoffray a été désigné(e) secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la séance du 12 septembre 2014

Il a été approuvé à l'unanimité des présents

Point sur les différentes réunions de commissions

1. Commission « information, communication, tourisme du 4 octobre

Benoit a présenté le fonctionnement du site Internet et la méthode pour effectuer les mises à jour.

Les membres de la commission recevront un mot de passe pour accéder aux mises à jour.

Il a été décidé d'éditer le Bulletin municipal en fin d'année. Chaque responsable de commission doit remettre son article pour fin octobre.

Toutes les idées proposées pour alimenter ce bulletin sont les bienvenues.

2. Commission « bâtiments» du 20 septembre

La commission s'est penchée sur les travaux dans le logement au-dessus de la salle des fêtes. Plusieurs devis ont été demandés. La commission se réunira de nouveau pour étudier ces devis et choisir les entreprises. Ces travaux seront réalisés en début d'année 2015.

3. Commission « urbanisme » du 15 octobre

Dans le cadre du SCOT (Schéma de cohérence territorial) et afin de pouvoir maintenir et développer des zones constructibles sur notre territoire, la C.C.H.B. a demandé à chaque commune de déterminer des zones pouvant être susceptibles de devenir constructibles. La commission s'est penchée sur ce sujet.

Point sur les différentes réunions ayant eu lieu en extérieur

1. Réunion village d'accueil (à la salle communale de Monsols)

L'ensemble des communes membres de la CCHB a délibéré pour intégrer la politique de « village d'accueil ».

Edith Tavernier, coordinatrice en charge de ce dossier sur l'ensemble du Beaujolais vert présente la démarche « village d'accueil » aux nouveaux adhérents.

un listing de l'ensemble des entreprises installées sur le territoire beaujolais vert et des projets en cours nous a été présenté. 82 projets ont vu le jour sur l'ensemble du territoire Beaujolais Vert en à peine 3 ans, dont 11 sur notre communauté de communes.

Un projet concerne tout particulièrement notre secteur.

Un jeune apiculteur de Tramayes cherche à installer son activité de miellerie dans notre vallée. Pour l'instant, il n'a que 75 ruches est n'est donc pas considéré comme apiculteur par la chambre d'agriculture. Il lui faut 200 ruches pour pouvoir s'installer.

Il cherche donc :

- Soit un atelier de 140 m² pour installer sa miellerie (transformation, les ruches ne seront pas sur place)
- Soit un terrain de 2000 à 2500 m² pour construire un bâtiment dans ce but.
Dans ce cas, il projette de faire un bâtiment économe en énergie.

Merci à toute personne susceptible de nous faire connaître un lieu pouvant être adapté à ce projet.

Les fiches des communes en ligne sur le site « beaujolaisvert.votre avenir » sont à mettre à jour.

2. Réunion du Syndicat Rhodanien de Développement du câble (SRDC)

Benoit Aynès fait le point sur l'avancée du haut et très haut débit sur le département du Rhône. Il présente les possibilités envisageables sur notre secteur.

La commune envisage de raccorder à internet la salle des fêtes et le local « accueil touristique ». S'agissant de bâtiments communaux, servant d'annexe à la mairie, les communications par le biais de numéricâble seront gratuites. Seule l'installation aura un coût.

Il est également envisagé de raccorder les gîtes. Les solutions les mieux adaptées et les moins coûteuses sont en cours d'étude, soit par le biais de numéricâble, soit Orange.

3. Réunion Cantine RPI Ouroux/ Avenas

Annick Geoffray nous informe des difficultés financières rencontrées par l'association de la cantine du RPI Ouroux/Avenas : difficultés liées à l'augmentation des charges nécessaires au fonctionnement (assurances, produits d'entretien, maintenance du matériel...) et au nombre décroissant d'enfants mangeant à la cantine. Malgré de nombreuses manifestations organisées par les parents pour financer la cantine.

Le déficit de cette année scolaire devrait s'élever à environ 2000 €. Par contre, si rien n'est fait, il pourrait avoisiner les 5 000 à 6 000 € l'année suivante (environ 10 enfants de moins mangeront à la cantine)

L'association étudie toutes les possibilités de réaliser des économies : achats groupés avec d'autres collectivités, renégociation des contrats en cours...

4. Réunion « Charte Forestière »

Sylvain Michaud et Kévin Renaud ont participé à la réunion de Fibois Rhône.

Le GAL Beaujolais Vert (groupe d'actions locales), dans le cadre des actions bénéficiant des subventions européennes LEADER, a décidé d'élaborer une charte forestière de territoire sur le massif du Beaujolais Vert.

Fibois Rhône, l'interprofession du bois sur le Département du Rhône, a été missionnée par le Beaujolais Vert, pour réaliser cette charte.

DEVIS DIVERS

Des devis ont été demandés pour la réfection des toitures de l'auberge et de la salle des fêtes. Ils seront également étudiés par la commission bâtiments.

Devis acceptés

- sanitaires de la mairie : société HYVERT : 476 € HT

- rafraîchissement de la salle de bain du logement place des Anciens

Combattants, RDC : 230 € HT travaux réalisés par l'entreprise ROTIVAL Jacky

- changement des guirlandes sur les sapins de Noël : ent. SEB : 949.70 € HT

DELIBERATIONS DIVERSES

1. AMF : Motion de soutien à l'action menée par l'Association des Maires de France pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat : le conseil vote cette motion

2. SYDER : la commune décide de reprendre la compétence « réseau de chaleur » qu'elle avait transmise au SYDER.

3. Prélèvement automatique SEPA : le Conseil Municipal autorise la commune à percevoir des règlements par le biais des prélèvements automatiques SEPA (par exemple : pour le règlement des loyers)

4. Virement de crédits : changement des guirlandes des sapins de Noël

Le virement de crédits ci-dessous sera effectué

- DI : art 020 : dépenses imprévues : - 1 200 €

- DI : opération mairie, article 2188 : + 1 200 €

DIVERS

- lettre de Mme Danielle CHUZEVILLE, Présidente du Conseil Général du Rhône : Mme la présidente, nous informe qu'à compter du 1^{er} janvier 2015 et la mise en place du nouveau département, le conseil général continuera à financer les investissements des communes par le biais des contrats pluriannuels en maintenant les taux de subventions accordés.

- Mme le Maire incite la commission « voirie » à se pencher dès à présent sur les travaux pouvant être financés par le biais du produit des amendes de police.

Prochaines réunions :

- commission « bulletin municipal » : lundi 3 novembre à 10 h00

Prochain conseil municipal : **vendredi 5 décembre à 20h00**

Le Maire,
Béatrice LACHARME